

TRAKTANDUM 4

ORDRE DU JOUR 4

GENEHMIGUNG DES PROTOKOLLS DER ORDENTLICHEN
SPORTVERSAMMLUNG VOM 26. APRIL 2025

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
SPORTIVE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2025

ANTRAGSTELLER: SPORTDIREKTION ARTISTIC SWIMMING

REQUÉRANT: DIRECTION SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING

Die Sportdirektion beantragt die Genehmigung des Protokolls der ordentlichen Sportversammlung vom 26. April 2025.

La direction sportive propose l'approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive ordinaire du 26 avril 2025.

SUPPLIERS



PARTNERS



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING DU 26 AVRIL 2025

LIEU : OLTEN, HOTEL ARTE, RIGGENBACHSTRASSE 10, 4600 OLTEN
ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN), ARTISTIC SWIMMING
PRÉSIDENTE : VANESSA-NADÈGE DUCOLONÉ, DIRECTRICE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING
MICHELLE NYDEGGER, CHEFFE DU SPORT DE PERFORMANCE ET DE LA RE-
LÈVE ARTISTIC SWIMMING
DURÉE : 09:30-11.45
PROCÈS-VERBAL : FLORENCE SCHNEIDER

1. BIENVENUE

Vanessa-Nadège Ducoloné souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée sportive. Elle salue également les membres de la direction sportive Deborah Juetz, responsable ressort juges, Davidane Lebet, responsable ressort Masters, sport de masse et formation et Ariane Jardin, responsable Artistic Swimming RSR.

Daniel Laube, président régional de RZW, est également présent.

Se sont excusé-e-s entre autres :

- Hans Nydegger, responsable ressort finances
- Daniela Lietti, responsable ressort compétition
- Olga Smal, responsable Artistic Swimming RZO/RSI/ROS

VD remercie en première ligne tou-te-s les bénévoles pour leur précieux travail.

2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

VD attire l'attention sur l'envoi de l'invitation et la publication dans les délais de tous les documents sur le site web le 1^{er} avril 2025. Conformément à l'art. 21 des statuts, l'assemblée a été convoquée dans les délais et en bonne et due forme et le quorum est atteint.

17 responsables de clubs/régions sont présent-e-s.

Votes présents dans la salle : 70 voix

Majorité simple: 36 voix.

Majorité de 2/3: 47 voix

Lors de chaque vote, les voix exprimées sont comptées pour la majorité simple ainsi que pour la majorité des deux tiers.

3. ÉLECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S

Sont proposés et élus:

- Markus Thöni, Limmat-Nixen Zürich
- Marius Höner, Schwimmverein beider Basel

Décision : Les scrutateurs sont élus sans objection.

VD remercie les scrutateurs.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2024

Décision : le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2024 DE LA DIRECTRICE SPORTIVE À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

Le rapport annuel est disponible sur le site web depuis le 1^{er} avril 2025. Il n'y a pas de questions ou d'objections par rapport au rapport annuel.

Décision : Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité.

6. COMPTES ANNUELS 2024

Prise de connaissance du compte de résultat d'Artistic Swimming

VD présente les comptes annuels.

Les comptes annuels ont été mis en ligne sur le site web dans les délais impartis.

Grâce à une planification minutieuse et à un contrôle strict, l'exercice a pu être clôturé positivement - un succès qui nous renforce pour l'avenir !

Les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 991'181 et les charges d'exploitation à CHF 817'548.

Différences essentielles par rapport au budget, montants arrondis à 1'000:

Recettes supplémentaires

- + 150'000 Contribution de SO liée à la période Covid – il n'était pas clair si ce montant devait être remboursé. La fédération peut finalement le conserver, il a donc été comptabilisé.
- + 9'000 Indemnités pour les cours J+S

- + 32'000 Indemnités CISIN supplémentaires, allouées en interne par la fédération de natation

Dépenses moindres

- + 8'000 Économies sur le matériel et les séances

Malgré des dépenses supplémentaires

- - 25'000 Championnats du monde à Lima
- - 2'500 Provision pour pertes sur débiteurs des années précédentes
- - 9'500 Correction / régularisation de la TVA

Le montant positif après la clôture budgétaire est affecté à notre capital sportif, qu'AS pourra utiliser pour de futurs projets et qui constitue également une réserve de sécurité.

Markus Thöni, Limmat-Nixen Zürich, félicite pour le bon résultat, mais souligne que les compétitions nationales engendrent des coûts élevés et propose de recourir aux fonds Covid pour soutenir les organisateurs.

VD propose d'examiner si, et comment, cela peut être mis en œuvre.

Marius Höner, Schwimmverein beider Basel, se dit surpris par les montants de 150'000 plus 23'000 CHF, ainsi que par le fait que les parents ont dû payer 2'000 CHF supplémentaires pour Lima – ce qu'il juge préoccupant. VD explique que les 150'000 CHF ont été débloqués à la fin de l'année, que la fédération a investi 25'000 CHF supplémentaires et que l'excédent n'a donc pu être comptabilisé qu'à la clôture de l'exercice.

Marius Höner estime que les montants correspondants devraient être remboursés rétroactivement aux parents.

Adoption des comptes annuels à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s, le cas échéant complétés par les commentaires et des propositions de l'assemblée sportive.

Décision : les comptes annuels sont approuvés par 59 voix pour, 5 voix contre et 6 abstentions.

7. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DE DONNER DÉCHARGE À LA DIRECTRICE SPORTIVE À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·E·S

VD demande de donner décharge à la directrice sportive.

Décision : Décharge est donnée à l'unanimité.

8. DÉCHARGE AUX AUTRES MEMBRES DE LA DIRECTION SPORTIVE

VD demande de donner décharge aux autres membres de la direction sportive.

Décision : Décharge est donnée à l'unanimité.

9. INFORMATIONS DE LA CHEFFE DU SPORT DE PERFORMANCE ET RELÈVE

MN informe sur son domaine à l'aide d'une présentation, notamment

Clôture de la saison passée

- Championnats du monde juniors à Lima: Finales en disciplines olympiques et 7ème place en équipe libre

Des résultats historiques ont été obtenus dans les disciplines olympiques : DF, DT, TF, TT. L'évolution de la relève est réjouissante.

La collaboration entre les athlètes, les clubs et la fédération est fructueuse.

Rétrospective de la saison en cours

Conclusion réussie de la convention de mise en œuvre avec Swiss Olympic

Swiss Aquatics a franchi une étape importante: l'accord de mise en œuvre avec Swiss Olympic concernant le traitement des dysfonctionnements en Artistic Swimming a été conclu avec succès. Le travail approfondi et détaillé accompli dans le cadre de ce processus a été expressément salué par Swiss Olympic. Il est particulièrement réjouissant que certains des documents que nous avons élaborés puissent servir d'exemples de référence pour d'autres fédérations.

Cet accord constituait un élément central des mesures mises en place depuis 2022 pour améliorer la situation en Artistic Swimming. Il comprenait notamment la révision des règlements existants, des directives claires pour les processus de recrutement et les qualifications des entraîneur·euse·s, ainsi qu'une analyse approfondie de la conception des entraînements.

Avec la conclusion réussie de ce chapitre, Swiss Aquatics peut désormais se tourner vers l'avenir et continuer à œuvrer pour les plus hauts standards dans le sport aquatique. Un grand merci à toutes les personnes impliquées pour leur formidable engagement!

World Aquatics Programme Support

- Programme finalisé avec succès – subvention de 25'000 USD pour projets réalisés, notamment les vols vers Lima ainsi que des investissements dans les technologies de l'information et les programmes d'entraînement (entraînement acrobatique).
- Investition dans l'informatique
- Programmes d'entraînement (acrobatie)

La participation à ce programme de soutien alterne entre les différentes disciplines sportives de Swiss Aquatics.

Kids Team 2024–2025 : Partie intégrante de la nouvelle stratégie

- Première saison terminée avec succès fin mars avec 14 athlètes et 6 enfants en initiation

Cadre jeunesse 2024–2025

- La sélection des équipes A et B aura lieu début mai
- Création du premier duo national jeunesse avec pour objectif les Championnats du monde jeunesse 2025

Cadre élite juniors 2024-2025

- Participation à la compétition préparatoire International Swiss Youth Competition avec deux équipes
- Ouverture de la participation à la Coupe du monde dans les catégories solo et duo afin d'acquérir une expérience internationale (sous réserve du respect des DD minimaux)

Perspectives pour la saison en cours

Saison internationale 2025

- Coupe du monde World Aquatics en Artistic Swimming
 - Étape 1: 28.02–02.03 à Paris – Cadre élite-juniors (solo/duos)
 - Étape 2: 11–13.04 à Hurgada – Cadre élite-juniors (solo/duos)
- International Swiss Youth Competition : 02–04.05 à Le Lignon – Cadre juniors
- Championnats d'Europe juniors – European Aquatics: 25–29.06 à Athènes – Cadre juniors
- Hungarian Open : 26–29.06 à Budapest – Cadre jeunesse B
- Championnats du monde jeunesse – World Aquatics : 26–30.08 à Athènes – Cadre jeunesse A

Kids Team 2025–2026

- Poursuite du projet et collaboration régionale en préparation

PISTE 2026

- Adaptation des dates: fin mai 2026 (à confirmer avec le calendrier des compétitions du début de saison)

L'outil PISTE sert à la sélection des cadres nationaux ainsi qu'à l'attribution des Swiss Olympic Talent Cards pour la saison à venir.

À la demande de nombreux clubs et entraîneur-e-s, la date d'évaluation PISTE devrait être repoussée afin de permettre une évaluation plus actuelle et plus conforme au niveau de performance réel. Une réalisation vers la fin mai – soit environ trois mois et demi plus tard que précédemment – permettrait une appréciation plus proche du pic de la saison.

Cela est particulièrement important pour les jeunes athlètes: quelques mois peuvent représenter des progrès visibles dans le développement des talents. Une sélection plus tardive permet donc des décisions plus précises et pertinentes, tout en renforçant la comparabilité avec les exigences nationales et internationales.

La date définitive sera fixée après la publication du calendrier international des compétitions.

Peter Stalder, ROS, explique que les écoles de sport et le fonds du sport du canton de Saint-Gall, région Suisse orientale, ne sont pas d'accord avec la date de référence fixée. Les fonds doivent être répartis au plus tard le 1^{er} septembre, faute de quoi des pertes financières sont à craindre – il est donc essentiel de tenir compte de cette échéance.

MN a été en contact avec le Schwimmclub Flös Buchs. Une clarification est en cours pour savoir si les subventions peuvent être versées rétroactivement, avec l'objectif que cela coïncide à l'avenir avec cette date.

Peter Stalder ajoute que cette solution n'est pas acceptée par le canton de Saint-Gall ni par le fonds du sport cantonal. Il imagine que d'autres régions pourraient avoir la même position. Il souhaite que ce dossier soit activement suivi.

- Adaptations d'exercices prévues: Projet été 2025, approfondissement au séminaire de performance et des entraîneur-e-s fin août. Possibilité d'implication, de retour d'information. La participation au séminaire importante

Concepts de sélection

- Devoirs entre les mesures de cadre comme critère de sélection

Cadre jeunesse

- Dans la présélection des équipes, l'évaluation prendra en compte non seulement la performance mais aussi le potentiel, l'âge et le développement à long terme

Cadre élite juniors

- Camp de sélection fin septembre 2025 à Sursee pour un début de saison anticipé

Projet Olympique 2028 (2032)

- Cycle olympique 2025–2028: mise en avant du duo pour les JO 2028 et constitution d'un pool d'athlètes pour 2032

Parallèlement au lancement du projet pour les Jeux olympiques de 2028, un pôle d'athlètes en vue des Jeux olympiques de 2032 sera mis en place dès la saison prochaine. Ce pôle est conçu de manière volontairement flexible et dynamique, afin de permettre l'intégration des athlètes en fonction de l'évolution individuelle de leurs performances.

Les athlètes du pôle 2032 s'entraîneront, en plus des entraînements réguliers de l'équipe nationale, de manière ciblée en vue de leurs éventuelles participations dans des duos nationaux potentiels.

Le plan annuel provisoire est présenté.

Information Direction sportive

VD informe, à l'aide de la présentation, sur plusieurs sujets de la direction sportive, tels que les entrées et sorties au sein de la direction ainsi que le lancement de la nouvelle stratégie.

Valentina Bogacheva, jusqu'à présent responsable Artistic Swimming RZW, quitte ses fonctions. Daniel Laube a repris temporairement ce poste à titre intérimaire. La fonction reste toutefois vacante.

Le secteur compétitions a été repris par Daniela Lietti.

Head-Coach

Rossella Pibiri a démissionné de son poste d'entraîneure en chef. Tania Rudkovska a été engagée en tant qu'entraîneure en chef ad interim.

Le processus de candidature est en cours.

D'autres sujets abordés par VD sont les suivants:

- Groupes de travail et commissions: Ils continueront d'exister et seront convoqués en fonction des besoins afin de renforcer la collaboration.
- Communauté des parents: Soutient lors des compétitions et planifie divers projets pour soutenir le sport.
- Réunions 1-2-1 avec les athlètes: Plus d'échanges et des échanges réguliers directement avec les membres des cadres.
- Développement d'AS

AS compte 20 clubs en Suisse, regroupant un total de 1211 membres actifs, dont 950 titulaires de licences.

Les catégories Masters et Novices ont connu une forte augmentation. Certains clubs comptent moins de jeunes talents, ce qui pourrait entraîner à terme une pénurie dans les catégories J2 et J1.

AS compte désormais 10 athlètes masculins.

Ruth Neuhaus-Brenner, Wassersport Bärenwil, souhaite savoir si la répartition mentionnée des membres concerne les catégories A ou B.

VD répond qu'il s'agit du total des deux catégories.

- Lancement d'une nouvelle stratégie:
La nouvelle stratégie de Swiss Aquatics Artistic Swimming met l'accent sur le développement global des athlètes, en particulier dans le secteur de la relève. L'objectif est de promouvoir la santé physique et mentale tout en renforçant les bases techniques. Cette stratégie vise à garantir un développement durable et sain de la discipline, tout en positionnant la Suisse de manière compétitive sur la scène internationale à long terme.
- Les exigences de SO ont été remplies avec succès en 2024.
La direction continue de suivre attentivement le processus de classification et met tout en œuvre pour l'influencer activement, car il est d'une importance capitale pour le développement futur d'AS.

Informations ressorts juges et Masters, sport de masse et formation

Ressort juges

Deborah Juetz informe sur les sujets suivants:

- Formation des juges – Refreshers en ligne et cours en présence. Ces cours seront poursuivis, car ils se sont révélés utiles et pratiques pour les participant-e-s.
- Il est de la responsabilité des clubs de s'assurer que leurs officiel-le-s restent à jour dans leur formation et dans les cours de répétition nécessaires pour maintenir leur certification.

Marius Höner, Schwimmverein beider Basel, souhaite savoir comment se fait la répartition des Difficulty Controller lors de la SYC et des CSE. Il demande également comment cela est géré pour les Base Marks.

DJ explique que la SYC est planifiée conformément aux directives d'AQUA, bien que cette dernière ne les applique pas correctement elle-même. On s'efforce de maintenir une connexion Wi-Fi stable entre les trois contrôleurs. Si deux des trois contrôleurs identifient la même erreur, un Base Mark est attribué – il faut donc au minimum deux évaluations concordantes.

Ressort juges Masters, sport de masse et formation

Davidane Lebet informe sur les sujets suivants:

DL souhaite réaliser une enquête en fin de saison auprès des Masters et du sport de masse, destinée aux entraîneur-e-s et aux juges arbitres, afin de proposer des améliorations

En général :

Markus Thöni, Limmat-Nixen Zürich, remercie pour la présentation, mais exprime des critiques concernant les exigences croissantes imposées aux clubs de promotion. Il déplore le manque de soutien de la part de la fédération, notamment en ce qui concerne l'enquête obligatoire sur l'éthique qu'ils ont dû remplir, sans avoir reçu depuis de retours concrets ou de recommandations d'action. Il demande à la fédération de fournir des informations claires sur les prochaines étapes nécessaires.

Concernant le Kids-Team, il exprime son incompréhension face à l'approche de la fédération: la responsabilité incombe selon lui aux régions et relève de la promotion du sport de masse. Il critique le fait que les centres de promotion soient incités à envoyer des enfants dans le Kids-Team, ce qui est perçu comme une contradiction. Il propose de revoir les exigences, qui ont été fortement durcies, et de permettre également aux régions sans statut officiel de centre de soutien de poser leur candidature. Il souhaite par ailleurs un échange plus ouvert et constructif.

MN explique que certaines exigences relatives aux centres régionaux ont été assouplies, suite aux retours des clubs – notamment en ce qui concerne le nombre de licences ainsi que le critère relatif aux athlètes du cadre national. Des ajustements ont également été effectués dans des domaines tels que l'éthique et la planification de l'entraînement.

Markus Thöni souhaite savoir s'il existe une planification-cadre.

MN informe que le projet est actuellement en cours et qu'un premier projet sera présenté cet été. Il s'appuie

sur les directives du parcours de l'athlète et précise que l'accord de mise en œuvre de Swiss Olympic doit également être pris en compte.

10. FIXATION DES FRAIS DE LICENCE ET D'AUTRES TAXES DU DOMAINE SPORTIF

La liste des frais a été publiée sur la page web et n'a pas changé.

Décision : les frais sont approuvés à l'unanimité.

11. BUDGETS DE L'ANNÉE EN COURS 2025

Adoption du budget pour l'exercice en cours 2025 à l'attention de l'Assemblée des délégué-e-s, le cas échéant complétés par les commentaires et/ou des propositions de l'assemblée sportive.

Le budget a été mis en ligne sur le site web dans les délais.

Pour 2025, nous avons un produit d'exploitation plus faible de CHF 845'050, les frais d'exploitation sont budgétés à hauteur de CHF 884'700.

Le présent budget a été établi en supposant une participation aux Championnats du monde à Singapour. Le déficit de CHF 40'000 aurait été couvert par les réserves;

- Étant donné qu'il n'y aura pas de participation à Singapour, un bénéfice de CHF 5'000 est attendu
- La contribution de la CISIN de Swiss Olympic a été réduite de 10 %, ce qui représente CHF 3'500 pour AS
- Toutes les autres subventions de Swiss Olympic devraient rester stables par rapport à l'année précédente
- Les cotisations annuelles pour les cadres Jeunesse, Juniors, Elite restent inchangées à CHF 5'500
- Licences : contribution et nombre +/- comme l'année précédente
- Frais d'inscriptions / participation aux compétitions : +/- comme l'année précédente
- Les coûts de personnel augmentent légèrement (renchérissement)
- Pas de variations significatives pour les autres postes de recettes et de dépenses par rapport à l'année précédente

Remarque générale:

Les coûts liés à la participation aux compétitions internationales augmentent sensiblement (vols, hôtels, etc.).

Les camps d'entraînement auront lieu, si possible, à Sursee, Kerenzberg et Berne, car ce sont les options les plus économiques.

Sandrine Michel, Artistic Swimming Bern, pose une question concernant les compétitions internationales à Paris et à Hurghada : certaines nations n'ont pas logé dans les hôtels officiels prescrits et ont dû payer une

amende. Elle souhaite savoir s'il est financièrement plus avantageux de payer l'amende plutôt que de séjourner dans les hôtels officiels plus onéreux.

DL explique que, lors des championnats du monde, tou-te-s les participant-e-s ne reçoivent une accréditation que s'ils-elles logent dans les hôtels officiels – leur réservation est donc obligatoire. Pour d'autres compétitions, il peut être possible de s'écarter de cette règle, moyennant une amende.

MN ajoute qu'il ne s'agit probablement que d'une question de temps avant que cette exigence ne s'applique également à d'autres compétitions internationales.

Marius Höner, Schwimmverein beider Basel, demande si les 40'000 CHF en provenance de Singapour ont été intégrés au budget.

VD explique que ces 40'000 CHF auraient dû être compensés dans le cadre de Singapour et que les 50'000 CHF doivent être répartis.

Marius Höner demande si les 30'000 CHF restent également dans le budget.

VD répond qu'il s'agit de réserves qui ne peuvent pas être entièrement utilisées, car une marge financière est nécessaire pour faire face à des dépenses imprévues.

Marius Höner exprime le souhait que ces fonds ne soient pas transférés à d'autres disciplines au sein de Swiss Aquatics.

VD explique qu'aucun excédent ne peut être conservé dans le budget et qu'une demande pour un compte de réserve sera soumise. Il existe des fonds à affectation spécifique et des fonds non affectés.

Décision : le budget est adopté à l'unanimité.

12. PROPOSITIONS ET AFFAIRES DONT LE DOMAINE DE COMPÉTENCE INCOMBE À L'ASSEMBLÉE SPORTIVE

Proposition 1 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 4.2.2 CSE, Liste de résultats, ordre de qualification

Décision: La proposition est adoptée par 50 des voix pour, 19 voix contre et 1 abstention.

Proposition 2 : Règlement 6.2 Règlement Compétitions nationales, article 5.1.4 CS Masters, Epreuves

Décision: La proposition est adoptée par 69 des voix pour et 1 voix contre.

Proposition 3 : Règlement 6.2 Règlement Compétitions nationales, article 5.2.1 CS Masters, Dispositions d'exécution

Décision : La proposition est adoptée par 60 des voix pour et 10 voix contre.

Proposition 4 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, article 5.2.2 CS Masters, Distinctions

Décision: La proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposition 5 : Règlement 6.2 Compétitions nationales, articles 7.1.1+7.1.3+7.2.1+7.2.2 Kids Liga Cup, Epreuves + Distinctions

Markus Thöni, Limmat-Nixen Zürich, propose un amendement: la catégorie J3 avec Solo et Combo doit être maintenue telle quelle. De plus, il suggère qu'un procédé d'exclusion soit mis en place pour les Winter- et Sommercups du Kids-Team, sur la base d'un certificat médical, dans le cas où la participation à la Wintercup ne serait pas possible.

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Décision: La proposition et l'amendement sont adoptés par 50 voix pour et 20 abstentions.

Proposition 6 : Règlement 6.5 Brevets de juge arbitre et de juge Artistic Swimming, article 2.1, Secretary

Ariane Jardin, Meyrin Natation et RSR, demande si le Test 3 ne suffirait pas.

VD et DJ répondent que le Test 4 est nécessaire, car le Test Master 3 est destiné aux adultes. Le cours dure 2 heures, est en ligne et devrait être réalisable pour les athlètes plus jeunes avec le Test 3.

Décision: La proposition est adoptée par 64 des voix pour et 6 voix contre.

Proposition 7 : Règlement 6.5 Brevets de juge arbitre et de juge Artistic Swimming, articles 2.12+2.13, Difficulty Technical Controller Level 1 + Difficulty Technical Controller Level 2

Décision : La proposition est adoptée par 60 des voix pour et 10 voix contre.

Proposition 8 : Règlement 6.5 Brevets de juge arbitre et de juge Artistic Swimming, article 5.1, Ethique et Fairplay lors d'une manifestations - Principes

Décision: La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. ATTRIBUTION DES CHAMPIONNATS

Les clubs organisateurs de la saison précédente sont mis à l'honneur.

- | | |
|---|----------------------------|
| • Championnats suisses de la relève Qualification | Schwimmverein beider Basel |
| • Championnats suisses | Swim Regio Solothurn |
| • Swiss Youth Competition | Limmat-Nixen Zürich |
| • Championnats suisses de la relève Finale J1+J3 | Morges-Natation |

- Championnats suisses de la relève Finale J2 +
Championnats suisses Masters Open
- Genève Natation et Vernier Aquatics

Attribution des championnats 2025-2026 :

- Championnats suisses de la relève Qualification
 - Championnats suisses
 - Swiss Youth Competition
 - Championnats suisses de la relève Finale J1+J3
 - Championnats suisses de la relève Finale J2
 - Championnats suisses Masters Open
 - Kids Liga Cup
- Région RSR
Région RZO
Région RZW
Région RSR
Région RZO
Région RZW
Région RZW

Attribution des championnats 2026-2027 :

- Championnats suisses de la relève Qualification
 - Championnats suisses
 - Swiss Youth Competition
 - Championnats suisses de la relève Finale J1+J3
 - Championnats suisses de la relève Finale J2 +
 - Championnats suisses Masters Open
 - Kids Liga Cup
- Région RZW
Région RSR
Région RZO
Région RZW
Région RSR
Région RSR
Région RZO

14. RÉCOMPENSES ET TÉMOIGNAGES D'HONNEUR

VD remercie tous les clubs pour leur collaboration et en particulier ses collègues de la direction sportive pour leur énorme travail.

VD remercie en particulier

- Deborah Juetz et Valentina Bogacheva pour leur engagement infatigable
- VD honore les 3 premiers classés du classement des clubs des Championnats suisses du 6 au 7 avril 2024 à Sursee

15. ELECTION DU·DE LA REPRÉSENTANT·E DES ATHLÈTES DANS LA COMMISSION DES ATHLÈTES DE LA DISCIPLINE SPORTIVE ARTISTIC SWIMMING POUR LA PÉRIODE 2025-2029

Shirley Zahnd se présente pour l'élection. Elle se présente brièvement.

Décision : Shirley Zahnd est élue à l'unanimité.

Shirley remercie l'assemblée pour l'élection.

16. ELECTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA CONDUITE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES POUR LE POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR

Une personne doit être désignée pour la conduite des opérations électorales. Deborah Juetz est proposée comme responsable des élections pour le point 17 de l'ordre du jour.

Deborah Juetz est élue à l'unanimité en tant que personne chargée de la conduite des élections.

17. ELECTION DU·DE LA DIRECTEUR·TRICE SPORTIF·VE POUR LE MANDAT 2025-2029

Vanessa Ducoloné s'est portée candidate et se présente brièvement en évoquant ses expériences passées en tant que directrice sportive au cours des saisons précédentes.

Marius Höner, Schwimmverein beider Basel, explique que les discussions avec la directrice sportive ont été très intenses et ont laissé des sentiments partagés.

VD souligne que l'échange se poursuit, mais qu'il n'existe pas de solutions magiques permettant de donner des réponses immédiates. Il s'agit de projets que l'on peut apprécier ou rejeter – au final, nous devons tous faire des compromis et considérer l'ensemble du tableau.

Marius Höner indique qu'il n'est pas clair pour lui dans quelle direction nous allons, et que l'échange n'a pas encore été suffisant. Il manque une stratégie claire.

VD explique que l'objectif est les Jeux Olympiques et que le chemin pour y arriver est en cours d'élaboration. Nous devons garder une vision globale. Il existe de nombreuses stratégies, mais il y aura toujours des revers, que l'on ne peut éviter. Le dialogue doit absolument être amélioré.

Décision : La directrice est élue par 36 des voix pour et 34 abstentions.

Vanessa remercie l'assemblée pour l'élection.

18. ORIENTATION SUR L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 25 AVRIL 2026

VD informe de l'assemblée sportive qui aura lieu le 25 avril 2026.

19. DIVERS

-

REMERCIEMENTS ET MOT DE CLÔTURE

VD remercie tou·te·s les invité·e·s de leur présence. Elle clôt l'assemblée et rappelle que l'Assemblée des délégués débute à 14h00.

FIN 11H45